

RAPPORT d'activités

2025



COMITÉ 21
France

ÉDITO

L'année 2025 marque un tournant pour le Comité 21. Trente ans après sa création, l'association a fait le choix d'accélérer sa transformation pour répondre à l'intensification des crises écologiques, sociales et économiques. Une conviction guide cette évolution : c'est au plus près des territoires que se construisent les réponses les plus concrètes, les plus pertinentes et les plus durables.

Cette ambition s'est traduite par une étape structurante : la création de nouveaux établissements territoriaux, aux côtés du Grand Ouest. Ce changement d'échelle permet d'ancrer durablement l'action du Comité 21 dans les territoires, de mieux accompagner les acteurs locaux et de renforcer les coopérations entre collectivités, entreprises, associations, établissements d'enseignement et citoyens. Il ne s'agit pas seulement de se déployer, mais de créer les conditions d'alliances locales solides, capables de faire émerger des projets collectifs à fort impact.

Dans un contexte de tensions croissantes — sur les ressources, les finances publiques, les équilibres sociaux/les solidarités — cette approche territoriale est plus que jamais nécessaire. Elle permet de relier les enjeux globaux aux réalités locales, de décroisonner les acteurs et de passer de la prise de conscience à l'action.

L'année 2025 a également été marquée par la signature d'une alliance stratégique avec le Pacte mondial des Nations unies – Réseau France. Ce rapprochement ouvre une nouvelle phase de coopération entre les territoires et les acteurs économiques, en créant des passerelles concrètes entre stratégies d'entreprises et dynamiques territoriales. Il traduit une volonté forte : faire converger les engagements, mutualiser les moyens et construire des réponses collectives à la hauteur des défis.

Cette alliance en appelle d'autres. Car face à l'ampleur des transformations à conduire, aucune organisation ne peut agir seule. Le rôle du Comité 21 est précisément là : relier, structurer, faire coopérer, pour accélérer les transitions et amplifier l'impact des actions menées dans les territoires.

2025 marque ainsi l'entrée dans une nouvelle phase de développement, plus territoriale, plus collective et résolument tournée vers l'action.



Antoine PELLION
Président
du Comité 21



Sandrine MAISANO
Vice Présidente
du Comité 21



Antoine CHARLOT
Directeur Général
du Comité 21

LE COMITÉ 21

Notre mission

En 2025, le Comité 21 a poursuivi sa mission : augmenter le nombre, la portée et l'impact des actions menées dans les territoires.

Face à l'accélération des crises écologiques et sociales, l'enjeu n'est plus seulement de sensibiliser, mais d'agir. Le Comité 21 se positionne ainsi : se positionne ainsi positionné comme un acteur de convergence, capable d'accompagner les acteurs publics et privés dans la transformation de leurs stratégies et de leurs pratiques.

Son rôle consiste à aligner les visions, à faire dialoguer des acteurs qui agissent souvent de manière dispersée, et à faire émerger des réponses collectives, adaptées aux réalités locales.

Cette action repose sur une double exigence : s'appuyer sur l'expertise scientifique pour éclairer les décisions, et ancrer les démarches dans une connaissance fine des territoires pour garantir leur pertinence et leur efficacité.

Pour cela, le Comité 21 mobilise trois leviers complémentaires :

- la mise en réseau des acteurs, pour favoriser les coopérations ;
- le partage des connaissances, pour éclairer l'action ;
- l'incubation de projets concrets, pour passer concrètement à l'action.

Nos expertises

En 2025, le Comité 21 a structuré son action autour de trois priorités majeures, qui constituent les fondements de la résilience des territoires : l'adaptation aux changements climatiques, la sobriété des ressources et la protection du vivant.

Ces trois enjeux sont étroitement liés. Ils conditionnent à la fois la santé des populations, la stabilité économique et la capacité des territoires à faire face aux crises actuelles et à venir. En les plaçant au cœur de son action, le Comité 21 affirme la nécessité d'une transformation profonde des modèles de développement, fondée sur des approches systémiques et territorialisées.



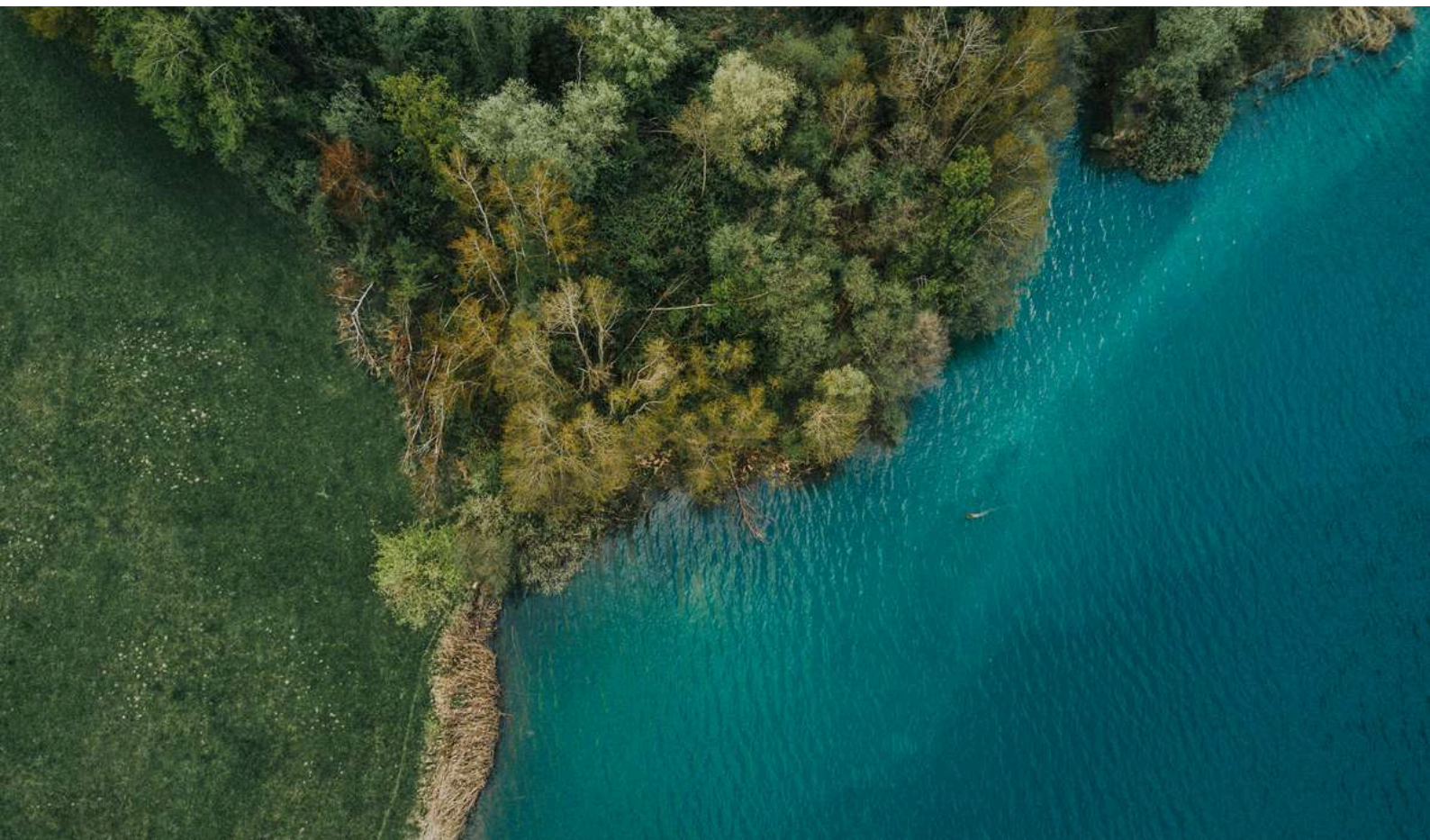
CLIMAT

En 2025, le Comité 21 a renforcé ses actions en matière d'adaptation aux changements climatiques, en réponse à des impacts désormais visibles et immédiats : vagues de chaleur, sécheresses, inondations, submersions, tensions sur les ressources et les infrastructures.

L'adaptation s'est imposée comme un impératif opérationnel. Elle ne relève plus d'une anticipation lointaine, mais d'une nécessité immédiate pour protéger les populations, sécuriser les activités économiques et garantir la continuité des services essentiels.

Dans ce contexte, le Comité 21 a accompagné les acteurs dans l'identification de leurs vulnérabilités, la construction de stratégies d'adaptation et la mise en œuvre de solutions concrètes. Cela a notamment impliqué de promouvoir les solutions fondées sur la nature, de renforcer la résilience des infrastructures et d'intégrer les enjeux climatiques dans les politiques d'aménagement.

Parallèlement, le Comité 21 a poursuivi ses actions en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, considérant que l'adaptation ne peut être dissociée de l'atténuation. Accélérer la transition énergétique, améliorer l'efficacité des systèmes et encourager des modes de mobilité plus durables sont restés des axes d'intervention essentiels.





RESSOURCES

La question des ressources a occupé une place centrale en 2025. Face à l'épuisement des matières premières, aux tensions sur l'eau et à la hausse des besoins énergétiques, la sobriété s'est imposée comme une condition de stabilité des territoires.

Le Comité 21 a ainsi accompagné les acteurs dans la transformation de leurs modèles de production et de consommation, en favorisant des approches plus circulaires et frugales.

Cela s'est traduit par des actions en faveur de l'écoconception et du réemploi, mais aussi par un travail plus global sur la réduction des besoins et l'optimisation des usages.

Au-delà des pratiques aspects techniques, cette priorité a également porté une évolution culturelle : sortir d'une logique linéaire pour aller vers des modèles capables de préserver les ressources tout en maintenant l'activité économique.



VIVANT

La protection du vivant a constitué le troisième pilier de l'action du Comité 21 en 2025. Elle traduit la prise de conscience croissante des liens entre santé humaine, qualité des milieux et fonctionnement des écosystèmes.

Le Comité 21 a ainsi renforcé ses actions en faveur de la préservation de la biodiversité, de la qualité de l'air, de l'eau et des sols, ainsi que de la restauration des milieux naturels.

Ces actions ont également intégré les enjeux de santé environnementale, en reconnaissant que les conditions de vie, d'habitat et d'aménagement influencent directement la santé des populations.

En accompagnant les territoires sur ces sujets, le Comité 21 a contribué à faire émerger des approches plus intégrées, articulant protection de l'environnement, bien-être des habitants et développement économique.

NOS OFFRES

Mettre en réseau les acteurs

Le Comité 21 est avant tout un lieu de rencontres. Sa valeur ajoutée tient à sa capacité à faire se croiser des acteurs qui ne se parlent pas toujours : collectivités, entreprises, associations, chercheurs, établissements d'enseignement, citoyens. En 2025, cette mise en relation s'est traduite par des formats très concrets : événements conviviaux, temps d'interconnaissance, débats, visites de terrain, groupes de travail.

Diffuser les connaissances

À l'interface entre la science et la société, le Comité 21 joue un rôle essentiel dans la compréhension et la mise en œuvre des transitions écologiques. À travers sa cellule de veille, il recense et analyse les données territoriales, les bonnes pratiques et les actualités politiques, réglementaires et financières.

Incuber des projets

Au Comité 21, la coopération n'est pas une fin en soi : elle doit se traduire par des projets concrets, structurés et capables de produire des effets visibles dans les territoires. En 2025, cette ambition s'est traduite par le renforcement des démarches d'accompagnement collectif. Le Comité 21 a agi comme un catalyseur, en aidant les acteurs à passer de l'intention à l'action, à structurer des alliances et à transformer des dynamiques de réseau en projets opérationnels.

“

Face à l'ampleur des défis écologiques, il nous faut créer les conditions pour que chacun puisse avancer dans la même direction.

”

Notre organisation

Pour porter cette mission, le Comité 21 est organisé autour d'un établissement national, chargé du développement, de la prospective, des relations institutionnelles et des actions internationales, et de cinq établissements territoriaux responsables de l'accompagnement des acteurs, de l'animation de coopérations locales et de la diffusion de connaissances utiles à l'action. Cette organisation permet d'articuler une vision d'ensemble, portée à l'échelle nationale, et une présence de terrain, au plus près des réalités territoriales.

À ce jour, les cinq établissements territoriaux couvrent l'ensemble de la France métropolitaine :

- L'établissement Grand Ouest, qui intervient en Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire ;
- L'établissement Nord Ouest, présent en Île-de-France, en Normandie et dans les Hauts-de-France ;
- L'établissement Est, qui couvre les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est ;
- L'établissement Sud Ouest, actif en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie ;
- L'établissement Sud Est, qui intervient en Auvergne-Rhône-Alpes, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse.

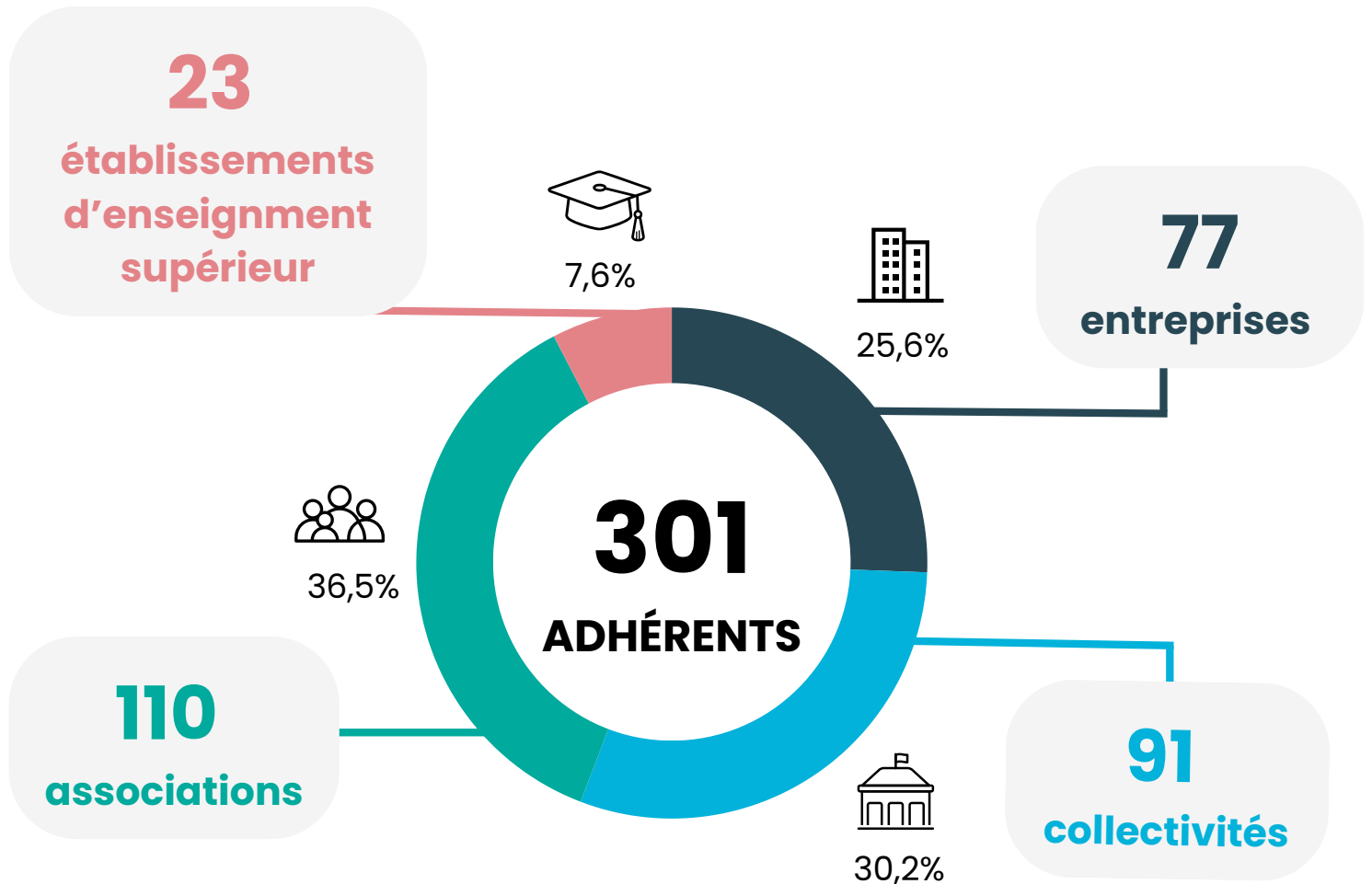
Ces établissements ont une mission claire : incarner l'action du Comité 21 dans les territoires, renforcer la coopération entre acteurs locaux et fédérer les énergies autour de priorités régionales. Leur rôle est d'accompagner les organisations dans leurs démarches de transition, de décrypter les enjeux propres à chaque territoire, de valoriser les initiatives inspirantes et de faire émerger des coopérations concrètes au service des transitions écologiques, sociales et économiques.

Le réseau poursuivra son déploiement avec la création d'établissements ultramarins prévue à l'horizon 2027, afin de renforcer la présence du Comité 21 sur l'ensemble des territoires français.

Nos établissements territoriaux



LE COMITÉ 21 EN CHIFFRES



900+
comptes créés



3000+
téléchargements



1
CENTRE
DE RESSOURCES



40 ÉVÉNEMENTS



450

participants
Rencontres nationales
de la coopération
territoriale



≈400

participants
à nos webinaires



150

participants
Universités
de la citoyenneté
écologique



100

participants
30 ans du Comité 21



50+

**conférences
et accompagnements sur l'année**

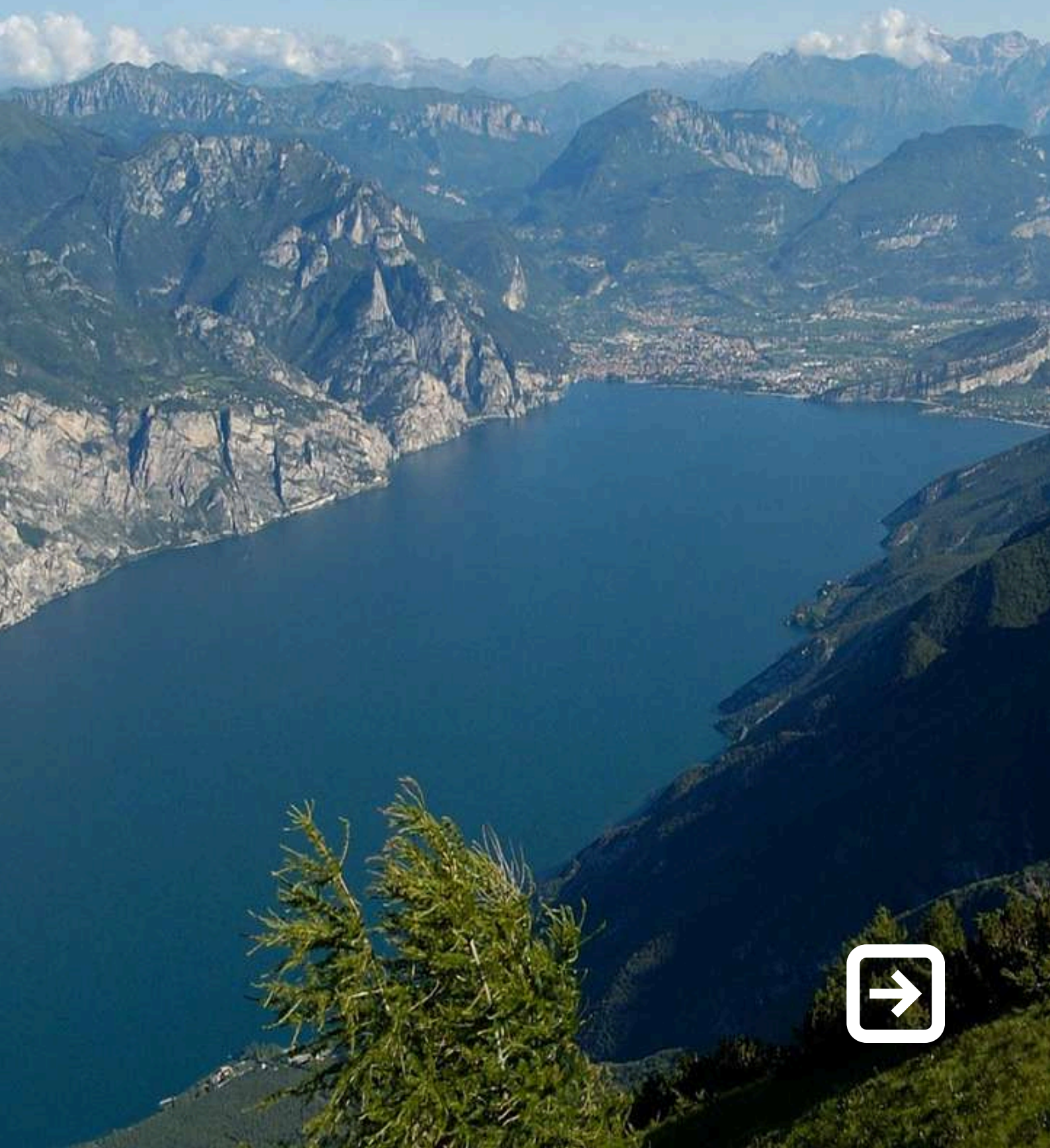
PARCOURS ETIC



40 structures engagées

7 projets incubés

2025 EN IMAGES





MARS 2025

Les Universités de la citoyenneté écologique

Qui n'a jamais été saisi par la beauté d'un paysage ou apaisé par le murmure d'une rivière ? Ces expériences sensibles nous relient au vivant et nourrissent des émotions profondes, qui peuvent devenir un puissant moteur d'engagement.

C'est à partir de cette intuition qu'a été pensée la 4^e édition des Universités de la citoyenneté écologique, les 20 et 21 mars 2025 à Ancenis-Saint-Géréon. Pendant deux jours, 150 participants – élus, entreprises, associations, chercheurs et citoyens – se sont retrouvés dans un cadre à la fois convivial et propice aux échanges.

Au-delà des contenus, l'événement a surtout permis de créer des liens : partager des expériences, confronter des points de vue, faire émerger des idées communes. En mêlant approches sensibles, débats et temps informels, ces Universités ont renforcé une dynamique essentielle : transformer des engagements individuels en une énergie collective.

[En savoir plus](#)

Avec le soutien de :



AVRIL 2025

L'alliance avec le Pacte mondial de l'ONU – Réseau France

Rapprocher des acteurs qui avancent encore trop souvent séparément : c'est le sens de l'alliance engagée entre le Comité 21 et le Pacte mondial de l'ONU – Réseau France.

En croisant leurs réseaux, les deux organisations ont créé un espace de dialogue inédit entre entreprises et territoires. L'objectif n'est pas seulement de partager des engagements, mais de faciliter des rencontres concrètes, de faire circuler les expériences et de faire émerger des coopérations opérationnelles.

Cette alliance s'inscrit dans une logique de mise en réseau active : connecter les stratégies d'entreprises aux dynamiques locales, rapprocher les acteurs, et donner à chacun la possibilité de s'inscrire dans une action collective plus cohérente et plus efficace.

[En savoir plus.](#)



Pacte Mondial
Réseau France



JUIN 2025

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale de juin 2025 a marqué une étape décisive avec la création de cinq établissements territoriaux (Grand Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est, Est, Nord-Ouest).

Ce choix traduit une volonté forte : renforcer la présence du Comité 21 au plus près des acteurs et structurer des dynamiques locales de coopération.

Ces établissements ont vocation à devenir de véritables lieux de rencontre et d'animation territoriale, capables de relier collectivités, entreprises, associations et citoyens, et de créer les conditions d'une action collective durable.



AOÛT 2025

Les rencontres nationales de la coopération territoriale

En 2025, le Comité 21 a lancé, avec l'ANCT, l'ANPP, le Cerema, le CGDD et Le RAMEAU, la première édition des Rencontres nationales de la coopération territoriale.

Pensées comme un espace de dialogue entre réseaux, ces rencontres ont permis de croiser les approches, partager des méthodes et renforcer l'interconnaissance entre acteurs de la coopération.

La première séquence, en ligne, a rassemblé près de 450 participants issus d'horizons très variés. La seconde, organisée à Paris, a réuni une vingtaine de têtes de réseaux nationales pour approfondir les échanges.

Au-delà des contenus produits, ces rencontres ont surtout permis de tisser des liens durables entre acteurs, de mieux se connaître et d'identifier des pistes d'actions communes. Elles ont confirmé le rôle du Comité 21 comme facilitateur de dialogue et catalyseur de coopérations à l'échelle nationale.

[Voir les replays.](#)



**RENCONTRES
NATIONALES
DE LA
COOPÉRATION
TERRITORIALE**



NOVEMBRE 2025

Les COP au service de l'action locale

En 2025, le Comité 21 a poursuivi son travail d'analyse des négociations internationales sur le climat, afin de mieux relier les enjeux globaux aux réalités locales.

Les publications consacrées à la COP 30 mettent en évidence un contexte de bascule – intensification des changements climatiques, tensions géopolitiques, blocages persistants sur les énergies fossiles et les financements – mais aussi des avancées significatives sur l'adaptation et la transition juste, en particulier à l'échelle des territoires.

Elles soulignent toutefois des difficultés persistantes, notamment en matière de financement, qui limitent la capacité des collectivités et des acteurs économiques à engager des actions à la hauteur des enjeux.

[Lien vers les notes](#)

Une rencontre nationale a été organisée le 5 novembre 2025, en lien avec le Pacte mondial – Réseau France, l'Association française pour les Nations unies et Climate Chance, pour partager ces analyses et les confronter à des retours d'expérience. Réunissant plus de 200 participants, elle a favorisé les échanges et contribué à renforcer des repères communs au sein du réseau.

[Lien vers les replays](#)

En partenariat avec :



Pacte Mondial
Réseau France



DÉCEMBRE 2025

Les 30 ans du Comité 21

Le Comité 21 a célébré ses 30 ans dans les locaux de l'Association des maires de France, lors d'une soirée placée sous le signe du partage et de la convivialité.

Plus qu'un anniversaire, cet événement a été un véritable temps de retrouvailles entre partenaires historiques, membres du réseau et nouveaux acteurs engagés. Témoignages, échanges informels et moments collectifs ont permis de croiser les parcours, de reconnecter des réseaux et de faire émerger de nouvelles perspectives de coopération.

En réunissant des acteurs qui n'ont pas toujours l'occasion de se rencontrer, cette soirée a pleinement joué son rôle de mise en réseau : renforcer les liens, faire dialoguer les expériences et réaffirmer la force du collectif pour les années à venir.

[En savoir plus.](#)



Une étude nationale pour renforcer les coopérations territoriales

En 2025, le Comité 21 a produit une étude nationale inédite, composée de 13 fiches régionales couvrant l'ensemble du territoire.

Pensées comme de véritables outils de travail, ces fiches proposent une lecture intégrée des territoires, croisant données socioéconomiques, trajectoires d'émissions, pressions sur les ressources — notamment l'eau — et dynamiques de coopération existantes. Elles mettent en lumière les spécificités de chaque région, leurs vulnérabilités mais aussi les initiatives déjà engagées.

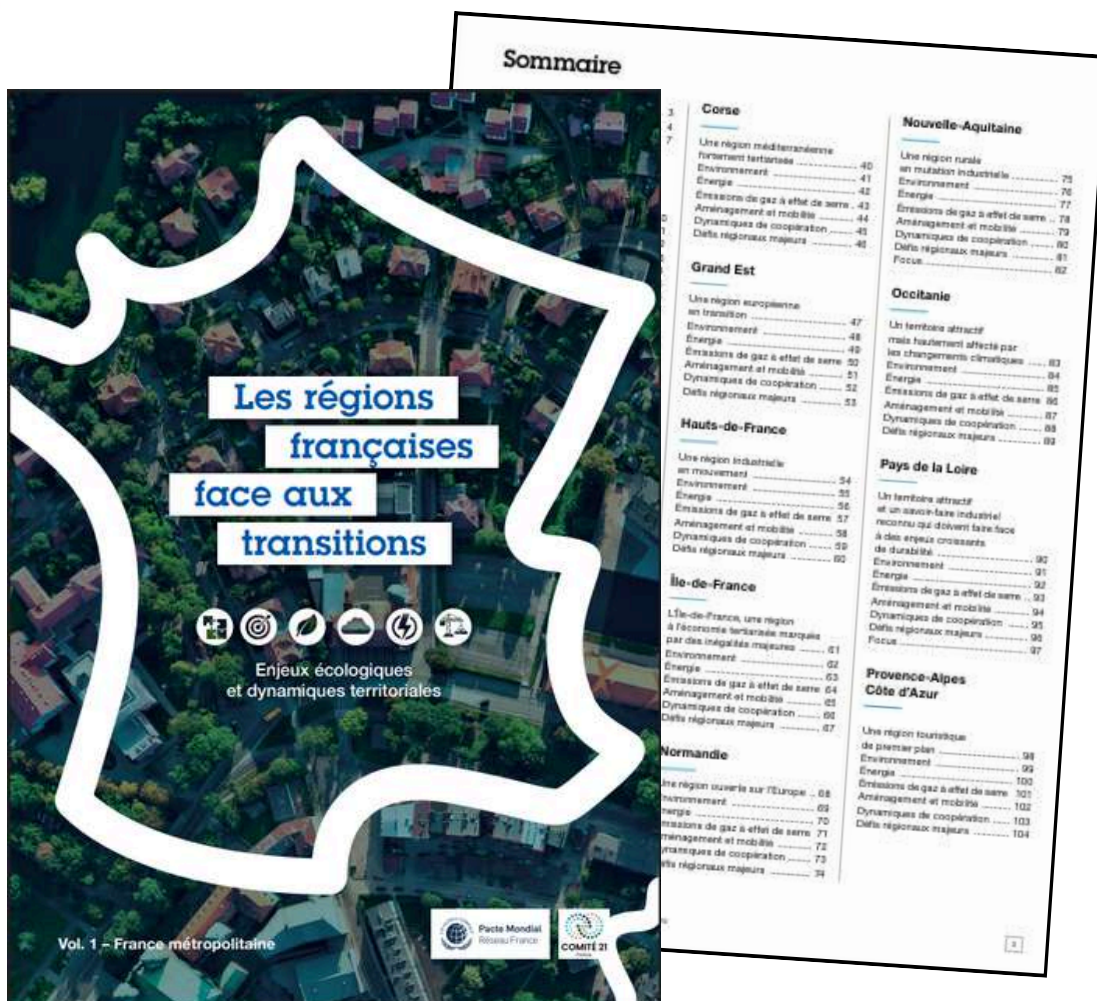
Au-delà du diagnostic, l'objectif est de fournir une base commune de compréhension, directement mobilisable par les acteurs. Utilisées dans le cadre d'ateliers et de rencontres, ces fiches facilitent le dialogue entre collectivités, entreprises, associations et partenaires académiques, en aidant à identifier des priorités partagées et à faire émerger des coopérations concrètes.

[Lien vers l'étude](#)

En partenariat avec le Pacte Mondial de l'ONU – Réseau France



Pacte Mondial
Réseau France



Des données locales pour éclairer l'action

Dans le Grand Ouest, ce travail d'analyse des enjeux se décline à une échelle plus fine — celle des EPCI — à travers la production de portraits de territoires fondés sur des données locales robustes et directement mobilisables.

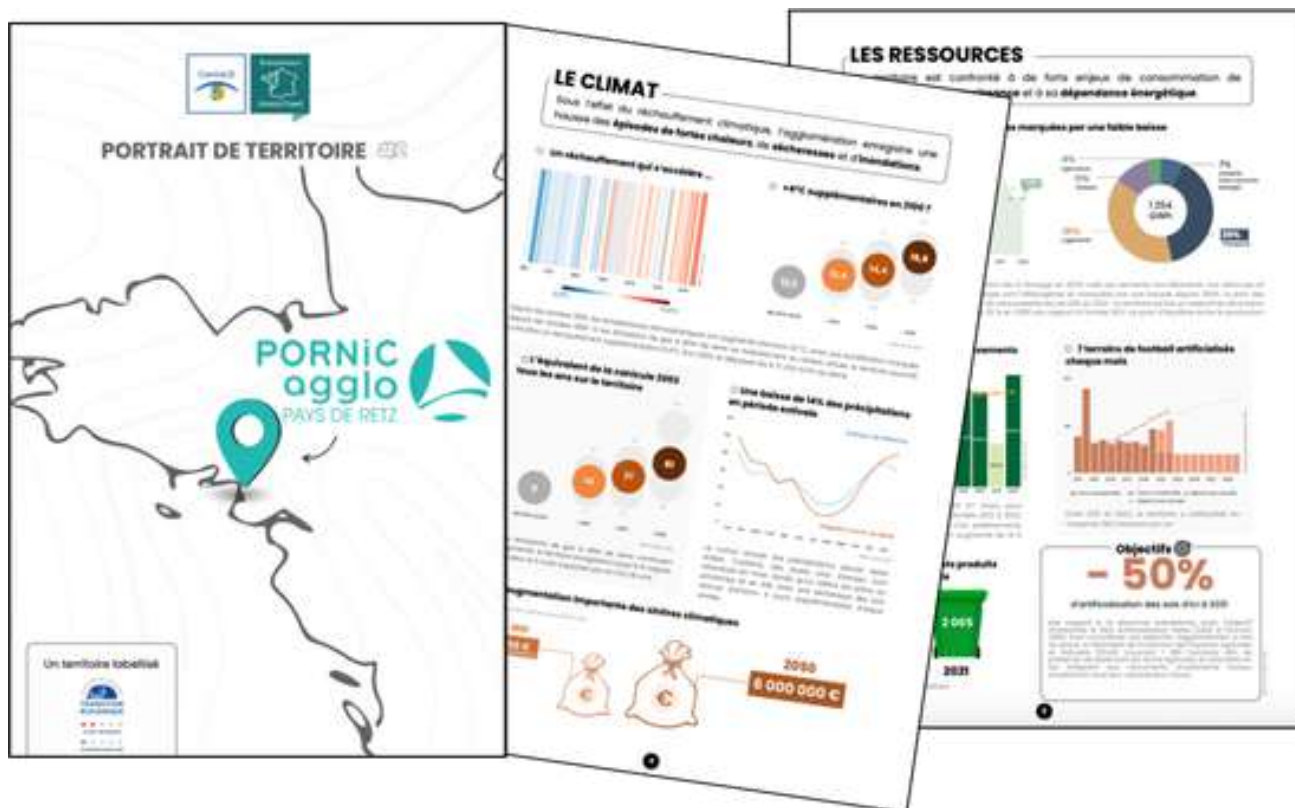
Ces portraits offrent une lecture claire et objectivée des dynamiques territoriales, en croisant mobilités, ressource en eau, émissions de gaz à effet de serre, évolutions démographiques et usages du sol. Ils permettent de rendre visibles les tensions propres à chaque territoire, mais aussi les marges de manœuvre et les leviers d'action existants.

Conçus dans un format court, pédagogique et opérationnel, ils constituent des supports de dialogue efficaces entre élus, techniciens et partenaires. En s'appuyant sur un socle de données partagé, ils facilitent l'alignement des diagnostics et l'émergence de réponses concrètes, adaptées aux réalités locales.

Ce travail est prolongé par l'organisation régulière de webinaires consacrés aux grands enjeux régionaux. Pensés comme des temps d'échange ouverts, ces rendez-vous permettent aux participants de dialoguer avec des experts et de confronter leurs expériences. Réunissant près de 400 participants en direct en 2025, ils ont contribué à faire vivre une communauté d'acteurs engagés, dans un format accessible et convivial.

L'ensemble de ces éléments participe ainsi à construire des stratégies territoriales plus cohérentes, mieux informées et véritablement collectives.

En savoir plus



La science comme boussole

Au Comité 21, la science constitue un point d'appui essentiel pour objectiver les enjeux et éclairer les décisions dans un contexte d'incertitude.

Cette approche s'est renforcée en 2025 avec la création d'un Conseil national de la prospective et du dialogue sciences-société. Elle s'inscrit dans une dynamique engagée dès 2020 avec la création du GIEC des Pays de la Loire, animé par l'établissement Grand Ouest, dont les travaux ont porté en 2025 sur trois enjeux majeurs : la vulnérabilité des populations, la ressource en eau et l'impact des changements climatiques sur les emplois et l'économie régionale.

Au-delà de la production de connaissances, la force du GIEC-PL réside dans sa méthode : un dialogue continu entre chercheurs et acteurs de terrain, permettant de croiser les expertises, de confronter les analyses aux réalités locales et de construire un langage commun.

Cette dynamique s'inscrit dans la durée : à ce jour, plus de 20 000 personnes ont été sensibilisées aux enjeux climatiques en Pays de la Loire, à travers des conférences, des rencontres et des temps d'échange dans les territoires.

[Site du GIEC-PL](#)

LES PARTENAIRES DU GIEC-PL

44 collectivités territoriales à ce jour



Un nouveau centre de ressources

Le Comité 21 dispose depuis avril 2025 d'un centre de ressources en ligne, conçu pour faciliter l'accès aux connaissances et accompagner les acteurs dans leurs démarches.

Structuré autour de contenus fiables, pédagogiques et directement mobilisables, il permet d'accéder facilement à des analyses, des retours d'expérience et des outils opérationnels utiles aux dynamiques territoriales et organisationnelles.

En 2025, 900 comptes adhérents ont été créés, plus de 200 ressources ont été mises à disposition — guides, fiches action, rapports, fiches outils — et plus de 3 000 téléchargements ont été comptabilisés.

Ce centre de ressources contribue ainsi à diffuser les connaissances, à partager des références communes et à renforcer la capacité d'action du réseau.

[Découvrir le Centre de ressources \(réservé aux adhérents\).](#)



Climat : des solutions concrètes pour passer à l'action

En 2025, le Comité 21 a développé plusieurs formats pour accompagner le passage à l'action, en particulier sur l'adaptation aux changements climatiques.

Les webinaires dédiés ont permis de rendre accessibles des sujets complexes à partir de retours d'expérience concrets issus de différents secteurs – industrie, agriculture, santé – en montrant comment les acteurs s'adaptent déjà aux tensions sur l'eau, aux vagues de chaleur ou aux événements extrêmes.

Cette dynamique s'est prolongée à travers la production de fiches action, mettant en lumière des solutions opérationnelles et transférables : gestion de l'eau, adaptation agricole, recomposition territoriale ou aménagement urbain. L'objectif est clair : rendre visibles des initiatives déjà à l'œuvre, démontrer leur efficacité et permettre à d'autres acteurs de s'en inspirer.

Dans le cadre du programme Life ARTISAN, deux journées de sensibilisation ont également été organisées en Nouvelle-Aquitaine, combinant apports théoriques et travail sur cas concrets, afin de renforcer les compétences des acteurs et favoriser l'appropriation des Solutions fondées sur la Nature.

The collage features four video call windows from webinars. The top-left window shows a man in a headset, with a banner for '21 Octobre 13h30 WEBINAIRE#5 Cycle Adaptation aux changements climatiques' and the topic 'Santé et adaptation des territoires : les bénéfices d'une approche systémique'. The top-right window shows a woman in a headset, with a banner for '23 Septembre 13h30 WEBINAIRE#4 Cycle Adaptation aux changements climatiques' and the topic 'Le secteur de la santé face aux changements climatiques : vulnérabilité et leviers d'adaptation'. The bottom-left window shows a man in a headset, with a banner for '21 Octobre 13h30 WEBINAIRE#5 Cycle Adaptation aux changements climatiques' and the topic 'Santé et adaptation des territoires : les bénéfices d'une approche systémique'. The bottom-right window shows a man in a headset, with a banner for '23 Septembre 13h30 WEBINAIRE#4 Cycle Adaptation aux changements climatiques' and the topic 'Le secteur de la santé face aux changements climatiques : vulnérabilité et leviers d'adaptation'. Below the video windows is a slide titled '3 visions du concept One Health' with three diagrams: 'Onehealth, comme santé décloisonnée', 'Onehealth, comme santé planétaire', and 'Onehealth, comme santé commune'. The bottom right corner features the Life ARTISAN logo, which includes the European Union flag and the text 'Le climat change, adaptons-nous avec la nature'.



Le parcours ETIC : faire émerger des projets collectifs

En 2025, le Comité 21 Grand Ouest a lancé le parcours ETIC (Engagements, Territoires, Impacts, Coopérations), réunissant entreprises, collectivités, associations et établissements d'enseignement.

Articulé autour de sessions plénières et de groupes de travail thématiques (énergie, biodiversité, matières, santé), ce parcours a permis de croiser les approches, de partager les enjeux et de structurer des coopérations concrètes entre acteurs.

Au total, 40 structures ont participé aux sessions plénières et plusieurs dizaines d'acteurs ont été mobilisés dans les groupes de travail.

Cette dynamique a débouché sur 7 projets de coopération territoriale, portant notamment sur le réemploi des matériaux, les énergies renouvelables, la biodiversité ou encore la santé environnementale.

Le parcours ETIC illustre pleinement la capacité du Comité 21 à transformer des dynamiques de réseau en projets opérationnels.

[En savoir plus.](#)

Urbanisme et santé : outiller les acteurs

Dans le cadre du Plan régional santé environnement des Pays de la Loire, le Comité 21 anime une communauté d'acteurs autour des liens entre cadre de vie, urbanisme et santé. En 2025, ce travail s'est traduit par l'enrichissement d'un centre de ressources dédié, la diffusion de contenus et la production d'un guide de préconisations sur les cours et abords d'écoles favorables à la santé.

En outillant directement les acteurs de terrain, cette démarche a contribué à faire émerger des projets concrets et à intégrer les enjeux de santé dans les politiques d'aménagement.

En savoir plus : [Urbanisme et santé](#)

partenaires: ARS Pays de la Loire Comment solliciter le logo de l'ARS Pays de la Loire ... et Région Pays de la Loire



Urbanisme et aménagement : des leviers pour la santé



Le centre de ressources

Les acteurs ressources

Contribuer

Rechercher une ressource

Rechercher

Thèmes

Thèmes

Mots-clés

Mots-clés



Poster Vademaecum cours d'école



Les enfants dans l'espace public : espaces ludiques, villes pour tous

Un tiers facilitateur au service des transitions

Le Comité 21 organise régulièrement des démarches de concertation sur des projets structurants pour les territoires. Il accompagne depuis plusieurs années de grands groupes français et internationaux sur des projets sensibles, nécessitant de faire dialoguer des acteurs aux intérêts parfois divergents. En 2019, il a notamment animé une concertation autour de l'avenir de la centrale à charbon de Cordemais, posant les bases d'une méthode fondée sur l'écoute, la transparence et la recherche de solutions partagées.

En 2025, le Comité 21 a animé une concertation autour du projet GOCO₂, porté par NaTran. Ce projet vise à déployer un réseau de transport de CO₂ par canalisation dans le Grand Ouest, afin de capter et acheminer les émissions industrielles — issues notamment de sites de Lafarge, mais aussi d'autres acteurs industriels du territoire (cimenteries, sites énergétiques et industriels lourds) — vers des solutions de stockage ou de valorisation. Il s'inscrit dans une stratégie de décarbonation de l'industrie, tout en soulevant des enjeux importants en matière d'aménagement du territoire, d'acceptabilité et de financements.

En tant que tiers-facilitateur, impartial et neutre mais disposant d'une expertise reconnue sur les dynamiques territoriales, le Comité 21 a animé le dialogue entre un large panel de parties prenantes : collectivités territoriales (3 régions concernées), représentants de l'État, associations environnementales (FNE, LPO, Réseau Action Climat), acteurs économiques et industriels, scientifiques. Ce travail a permis de recueillir les attentes, les préoccupations et les propositions des acteurs, d'identifier des points de convergence mais aussi des sujets de vigilance, et ainsi de contribuer à améliorer le projet en amont de sa mise en œuvre.

Au-delà de ces projets d'envergure, le Comité 21 accompagne également des démarches de mobilisation citoyenne et de co-construction à l'échelle locale. À Couëron (44), il intervient depuis plusieurs années auprès du Conseil citoyen de la transition écologique. En 2025, il a ainsi accompagné une saisine consacrée à l'arbre en ville, en structurant la démarche, en mobilisant des expertises et en animant des temps d'échange ayant conduit à la production d'un avis citoyen.

Dans le champ de la formation, le Comité 21 a conçu et animé, pour l'INSET-CNFPT (Angers), un module à destination de cadres territoriaux sur les liens entre santé et transition écologique. L'objectif était de repositionner la santé comme un levier structurant des politiques publiques, en favorisant les échanges entre participants et le partage d'expériences. Plus largement, il anime de nombreuses conférences dans les territoires (plus de 50 en 2025), pour partager les enjeux, les expériences et faire émerger de nouvelles dynamiques de coopération.

[Lien](#)

NOS PARTENAIRES



Nos partenaires



Pacte Mondial
Réseau France

NOUS CONTACTER



COMITÉ 21

 Maison du développement durable
25-27 Avenue de Villiers
75017 Paris

 Tél : 02 28 20 60 80

 comite21@comite21.org

 www.comite21.org

